

Julie SCelles

M2 Médiation Culturelle, Patrimoine et Numérique – Paris X

N° étudiant 33008351

# Séminaire Muséologie, muséographie

Synthèse de la séance du 14 avril 2015 :

## La question du multilinguisme dans la transmission numérique des savoirs

### Re-spatialisation de la prise de note

Disponible ici :

[http://ldt.iri.centrepompidou.fr/ldtplatform/ldt/embed/v2/config?json\\_url=http://ldt.iri.centrepompidou.fr/ldtplatform/ldt/cljson/id/4933c950-02e9-11e5-ba7b-00145ea4a2be&player\\_id=player\\_project\\_4933c950-02e9-11e5-ba7b-00145ea4a2be&ldt\\_id=4933c950-02e9-11e5-ba7b-00145ea4a2be](http://ldt.iri.centrepompidou.fr/ldtplatform/ldt/embed/v2/config?json_url=http://ldt.iri.centrepompidou.fr/ldtplatform/ldt/cljson/id/4933c950-02e9-11e5-ba7b-00145ea4a2be&player_id=player_project_4933c950-02e9-11e5-ba7b-00145ea4a2be&ldt_id=4933c950-02e9-11e5-ba7b-00145ea4a2be)

Il est nécessaire de cocher la case « MultiSegments » pour voir les trois niveaux d'annotations : JS Découpage par intervenant / JS Compréhension / JS Annotations personnelles.

### Légende

En **vert**, les éléments de compréhension.

En **bleu**, les commentaires personnels.

En **rouge**, les éléments de trouble.

En **jaune**, les mots-clés prononcés par le locuteur.

En **violet**, les références.

### Intervention de Gaïd Evenou : Enjeux de la sauvegarde de la diversité linguistique

**Définitions.** Il faut distinguer le **multilinguisme** du **plurilinguisme**. Le multilinguisme décrit une situation où plusieurs langues sont présentes, mais certains individus peuvent être monolingues. Le plurilinguisme est une pratique individuelle. Un individu plurilingue n'est pas

forcément **polyglotte**, il n'a pas nécessairement une maîtrise parfaite des langues qu'il parle, au contraire ses compétences peuvent être partielles.

**Brochure**. *Les approches plurielles des langues et des cultures*, brochure de la délégation générale à la langue française et aux langues de France. « *Tout contact antérieur avec d'autres langues est un atout à réinvestir dans l'apprentissage d'une langue nouvelle* ».

**Pluridisciplinaire**. Notre professeur d'art contemporain l'année dernière faisait la distinction entre une exposition multidisciplinaire, dans laquelle les disciplines artistiques n'étaient que juxtaposées, une exposition interdisciplinaire qui comparait des disciplines complémentaires, et une exposition transdisciplinaire faisant apparaître des problématiques transversales.

**Langues en danger de disparition**. 50% des langues sont en danger de **disparition** imminente, notamment à cause d'un faible nombre de locuteurs.

**Continents riches ou pauvres en langues**.

**Poids des langues**.

**Louis-Jean Calvet**. Sociolinguiste. Distingue une langue hypercentrale (l'anglais), des langues supercentrales et des langues périphériques (qui sont en danger de disparition). A créé le baromètre Calvet des langues du monde avec Alain Calvet. 2013 : *Les confettis de Babel*. Diversité linguistique et politique des langues, en collaboration avec Alain Calvet.

**Entropie**.

**Diversité linguistique**.

**Diversité linguistique**. Une langue correspond à une vision du monde.

**Nommer les couleurs**. A propos du vocabulaire utilisé pour nommer les couleurs, Michel Pastoreau a mis en lumière une corrélation entre l'Histoire sociale des couleurs et les langues. « *De l'Antiquité au 12e siècle, le système de base est tripolaire : le blanc s'oppose au noir et au rouge, qui est « la » couleur par excellence. [...] Le lexique des bleus est, en latin, imprécis et instable. Cela ne veut pas dire que les Romains ne voyaient pas le bleu : la rétine humaine n'a pas changé de structure ! Mais la couleur bleue est « silencieuse », c'est-à-dire non intégrée à un système de valeurs* ». Michel Pastoreau, *Bleu. Histoire d'une couleur*, Paris, Le Seuil, 2000.

**Poids des langues**. **Déséquilibre dans la circulation des savoirs**. En observant les **flux de traduction**, on repère un déséquilibre dans la circulation des savoirs.

**Gislaine Glasson Deschaumes**. Gislaine Glasson Deschaumes est ingénieur de recherche à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense et membre associé de l'Institut des sciences sociales du politique. Ses travaux de recherche portent, entre autres, sur la traduction culturelle, sur les enjeux de langue et de traduction dans les institutions patrimoniales (musées, archives, bibliothèques), sur les conditions de production et de circulation des savoirs, notamment dans la région euro-méditerranéenne. (Source : site internet *Les passés dans le présent - Université Paris Ouest Nanterre La Défense*).

**Loi Fioraso 2013.** La loi du 22 juillet 2013, relative à l'enseignement supérieur et la recherche, a reconnu le rôle stratégique de l'État en matière d'enseignement supérieur comme de recherche, avec l'élaboration de deux stratégies nationales : un agenda stratégique de la recherche, animé par le Conseil stratégique de la recherche, et une stratégie nationale de l'enseignement supérieur, qui fera, tous les deux ans, l'objet d'un rapport et d'une évaluation parlementaire, demandés par les députés et sénateurs. Ce qui nous intéresse particulièrement ici est l'article L121-3 : La langue de l'enseignement, des examens et concours, ainsi que des thèses et mémoires dans les établissements publics et privés d'enseignement est le français. Des exceptions peuvent être justifiées : 1° Par les nécessités de l'enseignement des langues et cultures régionales ou étrangères ; 2° Lorsque les enseignants sont des professeurs associés ou invités étrangers ; 3° Par des nécessités pédagogiques, lorsque les enseignements sont dispensés dans le cadre d'un accord avec une institution étrangère ou internationale tel que prévu à l'article L. 123-7 ou dans le cadre d'un programme européen ; 4° Par le développement de cursus et diplômes transfrontaliers multilingues. (Sources : sites internet *enseignementsup-recherche.gouv.fr* et *legifrance.gouv.fr*).

**François Grin.** François Grin, titulaire d'un doctorat en économie, est professeur dans le département de traduction de l'Université de Genève, et directeur de l'Observatoire Elf (Economie, Langues, Formation). Il enseigne également la gestion de la diversité ethnique, linguistique et culturelle, en tant que professeur invité, à l'Université de la Suisse italienne à Lugano. Il s'est spécialisé en économie des langues, économie de l'éducation, et en évaluation des politiques publiques dans ces domaines. (Source : site internet de l'Université de Genève).

## Intervention de Thibaut Grouas : Les actions et projets du Ministère de la Culture et de la Communication

**Langues de France.** Les **langues de France** regroupent les langues régionales et les langues non-territoriales (comme la Langue des Signes Française par exemple).

**Mission langues et numériques.** La **mission langues et numériques** a été mise en place grâce à une prise de conscience sur l'importance du numérique pour les langues (sauvegarde, présence au quotidien...).

**Normalisation.** **Normalisation.** L'élaboration de normes est nécessaire, pour les claviers notamment.

**Technologies du langage.** **Technologies du langage.** Définition : techniques qui permettent de manipuler, transformer synthétiser la langue, qu'elle soit écrite, orale ou

audiovisuelle (traduction, synthèse vocale, aide à la traduction, sous-titrage automatique, aide à la rédaction, reconnaissance vocale, indexation de documents).

**Technologies d'analyses d'émotion.** Je n'en ai jamais entendu parler avant. A creuser : il s'agit de technologies capables, en analysant l'expression du visage ou la voix, de déduire les émotions des utilisateurs, dans le but de sécuriser la conduite en calmant les conducteurs en colère, ou d'analyser les émotions des patients de psychologues.

**Projet EMMA** (European Multiple MOOC Aggregator). Projet d'accès multilingue aux MOOCS européens, pour préserver le riche patrimoine culturel, pédagogique et linguistique de l'Europe, et promouvoir un apprentissage transculturel et multilingue. <http://project.europeanmoocs.eu/>

Plus d'informations sur les projets européens en cours. <http://www.lt-innovate.eu/page/eu-projects>

**Livre blanc META-NET.** « La Langue française à l'ère du numérique ». <http://www.meta-net.eu/whitepapers/volumes/french>

**Développer les technologies pour les langues régionales.** Les technologies du langage peuvent sauvegarder les **langues régionales**, assurer une meilleure transmission des savoirs, permettre aux services de secours et d'assistance de communiquer avec les patients, et développer l'emploi.

**Patrimoine culturel.** Thibaut Grouas envisage les langues régionales comme un patrimoine culturel à sauvegarder. L'UNESCO inclut dans le patrimoine culturel immatériel les « traditions orales ».

**Projet de guide pour les traducteurs sur les outils d'aide à la traduction.** Ce guide vient répondre à un besoin, il existe assez peu d'éléments à l'attention des traducteurs pour choisir ces **outils**. Il a été élaboré à partir d'entretiens avec des experts et d'une consultation publique. Les outils les plus utilisés sont les logiciels de mémoire de traduction.

**Museosphere.net.** Cet outil propose des recommandations de musées en fonction de critères de recherche. Application à tester et à approfondir, je m'intéresse aux recommandations culturelles dans le cadre de mon stage sur le projet AMMICO (assistant de visite de musée incluant des recommandations d'œuvres au cours de la visite et après la visite).

**Liage sur JocondeLab.** JocondeLab croise la base francophone Joconde (contenant des notices d'œuvres des Musées de France) et DBpedia (regroupant des données provenant de Wikipedia dans 14 langues, régionales et étrangères). Un **liage** a été effectué, c'est-à-dire que les mots-clés sont interconnectés.

## Intervention de Michel Jacobson : Les corpus oraux en sciences humaines et sociales

**Corpus oraux.** **Corpus oraux (numériques).** Collections d'**enregistrements** sonores faits par les chercheurs en sciences humaines et sociales dans le but d'étudier la parole, le langage, comme moyen d'enquête, ou comme technique de prise de note.

**Corpus oraux de linguistes.** Dans l'exposition permanente « Les sons » à la Cité des Sciences, le visiteur peut entendre un corpus d'enregistrements de différents mots prononcés dans différentes langues.

**Conte en LSF.** Michel Jacobson nous présente un conte sur le cheval. Il existe des contes et de la poésie en langue des signes française, j'aimerais me renseigner plus en détail sur le sujet et voir en quoi ces récits sont liés ou non à la danse et au théâtre.

**Conservation.** **Conservation et partage.** L'enjeu n'est pas forcément de conserver la forme, mais plutôt le contenu informationnel (observations et analyses des chercheurs), pour leur usage par les chercheurs, pour leur valeur probatoire, pour un retour auprès des populations enquêtées, ou pour un usage patrimonial.

**Conservation des documents numériques.** La Bibliothèque Nationale de France conserve et préserve les documents numériques, leurs supports, et les appareils permettant de les lire.

**Cocoon.** Anciennement Centre de ressources pour la description de l'oral (CRDO). Cocoon est une plate-forme liant des enregistrements à des transcriptions et traductions.

**Multilinguisme.** **Diversité linguistique.** **Atlas linguistique.** Certaines zones géographiques ont fait l'objet d'enquêtes, avec un maillage du territoire. L'exposition *La Voix, l'expo qui parle* à la Cité des Sciences en 2014 présentait plusieurs extraits parlés avec différents accents régionaux.

**Normalisation.** Une définition de formats de codage des enregistrements acceptables est nécessaire pour organiser le corpus. Il faut également normaliser le codage des transcriptions.

**Différences oral # écrit.** Segmentation de la parole, contaminations, chevauchements, hésitations, reprises...

**Outils d'annotation à la disposition des chercheurs.** Grande diversité des outils qui ont chacun leur spécificité. Il existe des logiciels pour l'**annotation**, la segmentation, la reconnaissance automatique... Il y a un besoin de normalisation concernant ces logiciels, ainsi que pour le vocabulaire utilisé dans les transcriptions, notamment pour faciliter l'interopérabilité.

**Traduction des annotations.** Dans l'idéal, les annotations pourraient être diffusées en plusieurs langues, mais c'est très coûteux. 1/3 des enregistrements sont transcrits, ils ne sont pas tous traduits. Quelles sont les solutions ? La traduction par le chercheur ? L'annotation collaborative ? La traduction automatique ?

## Intervention de Mike Sens : le multilinguisme numérique pour le spectacle vivant

**Nouvelles technologies pour le sur-titrage.** Certains dispositifs offrent la possibilité de choisir sa langue de traduction, contrairement au sur-titrage traditionnel qui ne propose qu'une ou deux traductions. L'important est de trouver l'équilibre entre une pollution visuelle minimale et le plus large **choix** de langues.

**Adopter les technologies existantes.** Utilisation des **smartphones** pour la réception de la traduction. L'avantage est que le public est déjà en possession de l'écran et sait se servir du dispositif.

**Refus de la prédominance d'une seule langue.** J'ai fait cette expérience en assistant à un opéra italien à Vienne, sur-titré en allemand, j'aurais aimé avoir le choix de la langue de traduction pour comprendre au mieux la représentation.

**L'importance du multilinguisme dans la dramaturgie.** « So viele Sprachen du sprichst, so oft bist du Mensch », Goethe. Mike Sens rejoint le point de vue de Gaïd Evenou concernant la richesse de points de vue apportée par le multilinguisme.

**Chantier Manticore.** Le projet consiste en une application de traduction pour le spectacle vivant. L'application opère une reconnaissance audio des paroles des acteurs et envoie la traduction à chaque spectateur dans la langue qu'il souhaite, sur son smartphone. L'envoi des traductions sera **automatisé**, et ne nécessite donc pas de régisseur des sur-titrages.

**Affichage des sur-titres.** L'affichage pourrait également se faire par **lunettes connectées**, par oreillette, ou par l'écran du smartphone attaché à l'arrière du spectateur placé devant soi. L'idée est de rechercher une **technologie non-intrusive**.

**Traduction contributive.** Au fil du temps, nous sommes passés d'une traduction qui véhicule principalement le sens de l'original, à une traduction **collaborative** qui prend en compte une dimension créatrice et subjective. On pourrait imaginer un site dédié accessible à la fin de la représentation, pour que les spectateurs proposent des améliorations de la traduction.

**Critiques participatives.** Mike Sens propose la mise en place de critiques participatives, envoyées par le public et projetées en direct sur la scène. Cela me paraît assez intrusif, à la fois en termes d'affichage et de pollution visuelle, mais aussi parce que cela ajoute une couche d'informations reçues pendant la représentation.

Retrouver le spectacle « vivant ». « *Le cinéma vient du théâtre. Je pense qu'il est prêt à devenir un art vivant* ». Francis Ford Coppola. Pour Mike Sens, cet aspect « vivant » peut émerger grâce à l'interactivité et aux technologies numériques.

## Questions

Comment préserver des langages qui ne s'écrivent pas ? Comment représenter et stocker des langages qui ne s'écrivent pas ? Cette question fait écho aux problématiques de l'art immatériel, que nous avons évoquées cette année dans notre cours d'art contemporain.